

NAO 2018





AGIR POUR TOUS

<u>La dernière séquence de NAO a eu lieu ce mardi 10 avril et la direction</u> nous a proposé

- 🖶 Augmentation du point 100 de :
 - √ 0,5% au 1er mai
 - ✓ Si inflation moyenne >= 1 % à fin septembre alors +0,2% au 1er septembre.
 - ✓ Correction au 1er janvier 2019 si inflation >1%, si inflation en 2018 <1% aucune correction.
- ♣ Revalorisation des mainteneurs de 2 points
- Le Prime exceptionnelle pour le planning de 300€ pour avoir su gérer la couverture du fort absentéisme.
- ♣ Prime AVSR et maîtrise maintenue (PVO)
- Les Supplément d'intéressement de 130€ en 2018 pour tous les salariés.
- Les Supplément d'intéressement de 130€ en 2019 sous conditions d'absentéisme (entre mai 2018 et avril 2019) —> <u>-6% par arrêt de travail et -3% par jour d'arrêt.</u> Pour exemple un arrêt de 3 jours dans l'année correspond à : 1*6 plus 3*3 soit moins 15% → reste 110€50.
- ≠ Prime de fin d'année technicien/Maîtrise basée sur le coefficient 258 au lieu du 255 (soit une augmentation de la prime de 38€ brut).
- 🖶 Les repos payés ou récupérés à 125% (ils n'étaient en général que payés). (Demande CFDT)
- ♣ D'autres points non mesurables (QVT, fin de carrières, ...)

Nous avons rappelé à la direction que c'était les conducteurs qui faisait la majorité de l'exploitation, que sans eux et le professionnalisme de chacun, aucun véhicule ne sortirait. Aujourd'hui la direction les a oubliés dans les NAO et devra obligatoirement, au vu des conditions de travail actuelles et à venir (Travaux prioribus) faire un geste non négligeable envers eux. Nous avions proposé de notre côté 3 points de coefficient (1 Pt/an pendant 3 ans), la direction le refuse car pour eux c'est pérenne alors que les difficultés seraient transitoires.







NAO 2018





La proposition que nous souhaitons et que nous proposerons est que les conducteurs acteurs majeurs de l'exploitation puissent avoir une prime conséquente en relation avec les difficultés du terrain qu'ils rencontrent :

Une prime d'au moins 300€ par an sur trois ans pendant la durée des travaux et pour reprendre les difficultés qui ont été celles des derniers mois.

Sans ce point aucune discussion n'est possible.

DANS L'ETAT ACTUEL DES PROPOSITIONS NOUS NE SIGNERONT PAS, C'EST EVIDENT.

ROCHAINE REUNION LE 16 MAI.



A SUIVRE

Les délégués Syndicaux C. Card et O. Sorez







06.95.66.97.95 (sms)